

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS AU CYCLE PRÉ-PENA CONCOURS INTERNE 2021

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ET SÉLECTION DES DOSSIERS

Pour la prise en charge des frais d'inscription à la préparation, le dossier devra comprendre obligatoirement les documents suivants :

- le formulaire de demande de prise en charge des frais d'inscription à la préparation au Pré-concours ENA (en pièce jointe),
- le curriculum vitae précisant la nature des missions accomplies, les compétences acquises au cours de ces années, le niveau de responsabilité assumé,
- les formations suivies (initiale et continue),
- la lettre de motivation manuscrite de deux pages maximum.

Les dossiers incomplets et hors délai ne seront pas examinés

L'examen des dossiers sera effectué par le bureau du recrutement et de la promotion professionnelle (BRPP) au regard des exigences des épreuves d'accès au cycle préparatoire, et à celles des épreuves du concours interne de l'École Nationale d'Administration (ENA). Le BRPP appréciera notamment la diversité du parcours professionnel du candidat ainsi que les formations suivies.

Les candidats doivent avoir conscience de l'investissement que représente une telle préparation avant de solliciter une prise en charge financière par la sous-direction du recrutement et de la formation et sont tenus de respecter l'engagement d'assiduité indiqué sur le formulaire de demande de prise en charge des frais d'inscription à la préparation.

Les personnes non assidues de la session précédente seront exclues du dispositif.

Les candidats dont le dossier n'aura pas été sélectionné pourront toutefois s'inscrire à titre individuel directement auprès de l'IGPDE en s'acquittant des droits d'inscription, à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/igpde-prepa-concours/presentation-et-pre-inscription-en-ligne-de-la-preparation-pena-2021-interne>